



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction
du numérique pour
l'éducation

Service du développement du
numérique éducatif

Département des infrastructures
et des services pour les
établissements et la vie de l'élève

DNE A3-2017-0006

Affaire suivie par
Sylvain Pays
Téléphone
01 55 55 35 38
Courriel
sylvain.pays
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Direction de l'évaluation,
de la prospective et
de la performance

Sous-direction des synthèses

Bureau du compte
de l'éducation et du patrimoine
des établissements

DEPP A3-2017-0007

Affaire suivie par :
Stéphanie LEMERLE
Téléphone
01 55 55 74 49
Courriel
stephanie.lemerle
@education.gouv.fr

61-65 rue Dutot
75015 Paris

Paris, le - 7 MARS 2017

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Lancement de la campagne 2017 de la collecte ÉTIC sur les technologies de l'information et la communication dans les écoles, collèges et lycées publics.

L'application ÉTIC, pilotée conjointement par la direction du numérique éducatif (DNE) et par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), fournit chaque année des indicateurs facilement accessibles sur les équipements numériques dans les écoles, collèges et lycées publics : matériels, infrastructures, moyens humains, services numériques, sécurité des mineurs face à internet, formation des enseignants.

Elle constitue un outil de pilotage et d'évaluation des politiques numériques du système éducatif à l'échelon territorial et national et permet de répondre aux besoins d'information du ministère de l'éducation nationale, des collectivités partenaires, des parlementaires, de la presse ou du public en général.

Cette application est alimentée par deux collectes de données annuelles, menées respectivement auprès des écoles et des établissements publics. Les bons taux de retour et la qualité des réponses sont indispensables pour assurer la robustesse des indicateurs proposés au niveau local en particulier.

La campagne de **collecte des informations 2017** ouvrira au cours du mois de mars. Une extraction des résultats sera faite en juin par la DEPP pour servir de base aux statistiques nationales alimentant le chapitre 2.10 du RERS et aux indicateurs du numérique figurant dans le dialogue de gestion et de performance entre les académies et l'administration centrale.

Nos services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Pour le ministre et par délégation
Par empêchement de la directrice de l'évaluation,
de la prospective et de la performance
Le chef de service, adjoint à la directrice

Gilles FOURNIER

Pour la ministre et par délégation
Pour le directeur de l'évaluation pour l'éducation

Le chef de service, adjoint du directeur
numérique de l'évaluation, adjoint du directeur

Jean-Yves CAPUL